



ANNEXE 2

de l'avis d'appel à projets N° 001-2022 COM LVA

Création d'un Lieu de Vie et d'Accueil d'une capacité de 7 places pour l'accueil des enfants et jeunes, garçon ou fille, âgés de 0 à 21 ans, confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Collectivité de SAINT MARTIN

CRITERES DE NOTATION

Critères	Points	Nom du candidat :	
		Note	Commentaires
1° Capacité de mise en œuvre			
Expérience du promoteur dans la gestion d'un service similaire	1		
Respect du délai de mise en œuvre : phasage et rétro-planning	2		
Justification de la demande et compréhension du besoin local	2		
Sous-total 1	5		
2° Analyse qualitative			
la proximité et la continuité de l'accompagnement	10		
le travail en réseau, partenariats et conventionnements	10		
la pluridisciplinarité interne/externe	10		
Adaptation à l'évolution des besoins	5		
Composition des effectifs (qualifications, formations, pluridisciplinarité)	5		
Sous-total 2	40		
3° Analyse financière			
Respect des dispositions réglementaires	10		
Budget de fonctionnement et coût à la place	10		
Effectifs (ratios global et par catégorie)	10		
Redéploiement de crédits et mutualisation	10		
Sous-total 3	40		
4° Analyse architecturale			
Adaptation et accessibilité aux usagers et au public	5		
Sous-total 4	5		
5° Capacité du candidat			
Connaissance du secteur médico- social	5		
Connaissance du territoire	5		
Sous-total 4	10		
Total général	100		